

EVALUATION DE DEPART

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation est obligatoire (Art.R. 245-2 du code de la route) conforme à l'arrêt du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette séance d'évaluation permettra à l'enseignement de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire.

Evaluation sur tablette (+-50 minutes)

L'évaluation se fait sur tablette.

L'objectif étant d'estimer le volume d'heures moyen nécessaire à la formation. Ce volume n'étant qu'une estimation, il pourra varier en fonction de l'implication et de la régularité du travail fournie par l'élève.

Durant cette évaluation, une série de questions vous seront posées en début du test afin de connaître vos prérequis puis s'en suivra une série d'exercice afin d'évaluer 12 facultés essentielles pour la conduite qui s'appuient sur des tests psychotechniques. Les performances des 12 facultés sont listées en fonction des résultats (du meilleur au moins bon).

Les exercices proposés :

- **Un questionnement de l'élève sur son expérience**, pour évaluer ses connaissances et compétences applicables à l'apprentissage de la conduite automobile.
- **Un questionnement sur ses motivations**, pour évaluer son implication dans son futur apprentissage.
- **Des quiz à partir de photos et de vidéos de situations réelles**, pour évaluer ses capacités visuospatiales et décisionnelles.
- **Des vidéos interactives**, pour évaluer ses capacités de perception, de compréhension et d'anticipation.

Les facultés évaluées :

Mémoires à court terme	Coordination main-regard
Temps de réaction	Exploration visuelle
Largeur du champ de vision	Partage de l'attention
Evaluation (temps, vitesse, distance)	Confiance en soi
Concentration	Changement d'intention

A la fin de l'évaluation, le moniteur fait le bilan avec l'élève et inscrit le volume horaires prévisionnel en fonction du résultat obtenu et de la filière choisit par l'élève (Traditionnel, AAC, Conduite supervisée, Boite automatique).

—